

Objectif de la stratégie	D1
Autres objectifs concernés	D3
No de l'activité	<b>D-03</b>

**Programme d'activité 2012-2013**
**Soutien aux mesures administratives**
**Contexte et définition du problème**

Les paiements directs sont aujourd'hui une composante importante du revenu des familles paysannes. Avec cet instrument, la politique agricole incite l'agriculture à produire de façon durable et à fournir des prestations écologiques à la collectivité. Depuis 2007, s'y sont ajoutées les exigences de l'Ordonnance sur la production primaire. Le respect des standards fixés par l'Etat concernant la protection des animaux et de l'environnement est contrôlé par des organisations accréditées. Pour les contrôles, les agriculteur-trice-s doivent régulièrement effectuer de nombreux enregistrements. Cette tendance est simultanément renforcée par les exigences des Appellations d'origine contrôlée (AOC), les standards de production et systèmes de qualité de droits privés, comme SwissGAP, IP-SUISSE, Bio Suisse, SUISSE GARANTIE et autres. La complexité de toutes ces exigences fixe des contraintes très élevées au développement des systèmes d'enregistrement conventionnels et informatiques, ainsi qu'aux outils de vulgarisation et de conseil. De plus, il est exigé que les contrôles soient mieux coordonnés et que les exploitations soient astreintes à pratiquer l'autocontrôle.

La mise en œuvre de toutes ces exigences en production végétale et animale doit autant que possible être facilitée par l'utilisation d'instruments permettant de justifier les pratiques. Durant ces dernières années, AGRIDEA a acquis beaucoup d'expérience dans la coordination des justificatifs et exigences de contrôle de diverses institutions, ainsi que dans l'élaboration des instruments nécessaires à la pratique.

**Contribution à la stratégie**

Les activités consistent à:

- accompagner et responsabiliser les agriculteur-trice-s sur l'application des «bonnes pratiques agricoles»;
- apporter un soutien méthodologique et des outils adaptés pour permettre aux cantons et aux organisations de mettre en œuvre des programmes publics et développer des synergies;
- développer des méthodes pour une transmission du savoir et une sensibilisation efficace dans les domaines de la production primaire, de l'environnement, du bien-être des animaux et de la qualité des aliments;
- mettre en place des réseaux de coordination pour les multiplicateur-trice-s et expert-e-s concerné-e-s par les mêmes sujets.

**P.1.1. Acquisition de données de base et développement de méthodes**

- Suivi continu des exigences étatiques et privées concernant les standards touchant l'environnement et la production.
- Actualisation des connaissances techniques importantes nécessaires pour la mise en œuvre des exigences dans les domaines de la production primaire, des PER, de la qualité écologique, de la protection des animaux, de la protection des eaux, des produits vétérinaires, des contrôles du trafic des animaux, des labels Bio et PI et des systèmes d'assurance de la qualité.
- Développement de méthodes pour l'autocontrôle et le contrôle des exploitations agricoles.

**P.1.2. Enquêtes et études ciblées**

Si besoin, collaboration à des enquêtes ponctuelles et ciblées pour évaluer les conséquences économiques et pratiques des mesures administratives ou autres sur les exploitations agricoles.

**P.2. Initiation professionnelle, qualification et formation continue des vulgarisatrices et des vulgarisateurs**

- Organisation de cours ou journées d'information nécessaires pour conseiller-ère-s et autres intéressé-e-s sur les standards de l'environnement et de la production, comme la production primaire, les PER, la protection des animaux et des ressources, les standards de production de droit privé comme SwissGAP et SUISSE GARANTIE et les programmes de label comme IP-SUISSE et Bio Suisse.
- Introduction et formation à l'utilisation d'instruments d'enregistrement et de logiciels pour l'agriculture.
- Formation du personnel de contrôle dans les domaines touchant aux compétences sociales.
- Développement d'un profil professionnel pour les contrôleur-euse-s agricoles.

<b>P.3.1. Information, documentation et moyens auxiliaires</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et adapter les outils d'enregistrement et d'aide à la décision nécessaires aux agriculteur-trice-s et aux conseiller-ère-s: carnet des champs, carnet des prés, classeur exploitation, journal des traitements vétérinaires, fiches PER, etc.</li> <li>- Tenir à jour les chapitres concernés dans les fiches techniques, le mémento agricole, le Wirz Kalender, les pages Internet ou autres documents.</li> <li>- Rédiger des articles d'information dans la presse.</li> </ul>				
<b>P.3.2. Développement et diffusion de logiciels</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Support technique et méthodologique pour les logiciels avec des modules concernant les PER, les labels et les standards de production comme SwissGAP.</li> <li>- Développement et actualisation de logiciels qui revêtent un intérêt public.</li> </ul>				
<b>P.4.1. Soutien en matière de vulgarisation, de formation professionnelle, de développement d'organisations et de groupes</b>				
Participation à l'organisation de cours, de journées techniques ou de visites d'exploitations à l'intention des agriculteur-trice-s.				
<b>P.4.2. Soutien de projets novateurs</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'outils efficaces et basés sur les risques pour l'autocontrôle.</li> <li>- Développement d'applications Internet pour les agriculteur-trice-s.</li> </ul>				
<b>P.5. Plateformes et réseaux</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'animation ou collaborer avec les milieux et groupes de travail chargés de la coordination des standards étatiques et des liaisons avec les standards de production de droit privé et les labels.</li> <li>- Participer à la coordination et l'harmonisation des organisations de contrôles: PIOCH (Production intégrée de l'ouest de la Suisse), la KIP (Koordination ÖLN-Richtlinien Deutschschweiz und Tessin), OIC, Service de contrôle de Bio Suisse et autres.</li> </ul>				
<b>P.6. Prestations et mandats (hors mandat de base)</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement continu, en fonction des besoins du marché, et diffusion de divers outils informatiques comme AGRO-TECH, divers produits sous Excel et NachweisPlus.</li> <li>- Travaux pour tiers sur mandats spécifiques, selon besoin.</li> <li>- Formation du personnel de contrôle dans les domaines touchant aux compétences sociales sur mandat des organisations de contrôle en Suisse alémanique.</li> <li>- Participation, sur demande, à l'organisation de cours ou journées d'informations destinés aux contrôleur-euse-s ou aux organisations de contrôle en Suisse romande.</li> <li>- Développement et diffusion de supports de contrôle (imprimés et informatiques) destinés aux organes de contrôle et aux administrations (Lindau).</li> </ul>				
<b>P.7. Soutien aux tâches d'exécution (OFAG)</b>				
Mandat dans le groupe technique «Suisse-Bilanz» de l'OFAG.				
<b>Réalisation et collaborations</b>				
<b>Personnes de contact chez AGRIDEA</b>				
Michel Amaudruz (Lausanne) et Martina Rösch (Lindau).				
<b>Groupes concernés</b>				
Production végétale (410), Productions animales, SSB (420), Environnement, Paysage (430), Technologies de l'information (230), Exploitation, Famille, Diversification (310).				
<b>Collaborations externes</b>				
Administrations fédérales et cantonales, AGRO-SOLUTION PIOCH, KIP, OIC, organisations de contrôle PI ou Bio, autres organisations responsables de labels, SwissGAP, SUISSE GARANTIE, etc.				
<b>Groupes clients</b>				
<input checked="" type="checkbox"/> Services cantonaux vulgarisation multiplicateurs	<input checked="" type="checkbox"/> Familles paysannes	<input checked="" type="checkbox"/> Administrations publiques et institutions	<input checked="" type="checkbox"/> Organisations agricoles et interprofessions	<input checked="" type="checkbox"/> Autres groupes de clients